

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
27/02/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Délibération du Conseil
Municipal
D.C.M N° 3-10

Objet : Remplacement
du réseau pluvial rue
de la Poste.

L'an deux mille vingt-quatre et le sept mars à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX (Proc), SANDY,

Absente excusée :

Mme AGUILA (Proc. Mme COURTOUX)

Madame GRANGE Martine a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 h 35.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de rénovation de la rue de la Poste sont en cours, ils concernent : les réseaux humides, les réseaux secs, l'effacement des lignes aériennes et la voirie.

Réseau 31, qui a la compétence du réseau pluvial, a effectué une « inspection caméra » sur le collecteur des eaux pluviales. Il ressort que ce collecteur, très ancien, très endommagé, doit être remplacé.

Monsieur le Maire ajoute qu'après consultation, la proposition de l'entreprise SPIE BATIGNOLLES Malet, qui effectue les travaux de la mairie, est retenue pour un montant H.T de 75 501,20 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- de remplacer le collecteur des eaux pluviales de la rue de la Poste et de confier les travaux à l'entreprise SPIE BATIGNOLLES Malet pour un montant de **75 501, 20 € H.T ;**
- d'inscrire cette dépense au **Budget 2024.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Affiché le **12.03.2024**

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 11 mars 2024

Le Maire,
Christian SANS

